

Bordereau de versement Taxe d'Apprentissage 2022

Au nom des étudiants, des étudiantes, de la communauté éducative et des membres du conseil d'administration de l'**ésaat**, nous vous remercions par avance pour le versement de la **Taxe d'Apprentissage** à notre établissement.

Entreprise

- SIRET
- Adresse
- Ville
- Nom et prénom du contact
- Téléphone
- Raison sociale
- Code postal
- adresse e-mail

Calcul

- Masse Salariale Brute 2021
 - 0.68% = montant en euros de votre **taxe d'Apprentissage 2022**
 - 13% du montant = Part de la taxe d'apprentissage à verser à l'**ésaat** (en euros)

Règlement

par chèque à l'ordre de l'**agent comptable de l'ésaat**

Merci de compléter ce bordereau, de l'imprimer et de le renvoyer accompagné de votre versement.

ésaat - à l'attention du secrétariat DDFPT
539 Avenue des Nations Unies
59100 Roubaix

par virement **Titulaire du compte** : L.TEXT ARTS APPLIQUES - ESAAT-AGT-COMPT
Domiciliation : TP Lille
Compte : 00001011306
Code BIC : TRPUFRP1
Code IBAN : FR76 1007 1590 000 0010 1130 637

Enregistrez ce document et joignez le accompagné de la preuve de votre virement [au formulaire en ligne](#) ou directement par courriel à assistant.ddfpt.0594391c@ac-lille.fr

Un reçu libératoire vous sera adressé en retour.

Important : vos versements sont à effectuer **avant le 1^{er} juillet 2022**, cette échéance est susceptible d'être reportée d'un mois sous réserve du décret à paraître.